

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Agir ensemble pour conserver la biodiversité calédonienne



Jérémie KATIDJO MONNIER
Président de l'ANCB

“

2024 devait être une année placée sous le signe de la biodiversité, car dès le 1er janvier ce sont 10% de réserves qui étaient créées dans le parc naturel de la mer de Corail. Autant d'opportunités pour l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité à renforcer la coordination des efforts de protection à l'échelle pays en vue de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan.

Mais le cours des événements en a décidé autrement et la Nouvelle-Calédonie a été ébranlée jusque dans ses fondements. Face aux difficultés, l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité a su montrer sa résilience, et son attachement à la préservation du patrimoine naturel calédonien quelles que soient les circonstances. Je tiens à saluer l'engagement sans faille de sa nouvelle directrice, de l'ensemble de ses agents et de ses partenaires.

L'agence a en effet su préserver les projets stratégiques, prioriser les actions essentielles, se réinventer pour accomplir de nouvelles missions, étendre le réseau de ses interlocuteurs pour trouver des ressources complémentaires. Mais c'est sur une note d'espoir que s'est conclue l'année 2024 avec le financement par la Nouvelle-Calédonie du Fonds de soutien aux associations de protection de la biodiversité, confié à l'ANCB et qui permettra d'apporter un appui décisif à notre tissu associatif engagé au service de l'intérêt général.

Les crises immédiates ne doivent pas nous faire perdre de vue les enjeux de long-terme tel que l'érosion de la biodiversité et le réchauffement climatique. C'est ainsi que nous construisons l'avenir d'une Nouvelle-Calédonie unie, plus forte, plus solidaire et plus résiliente.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Katidjo'.

Jérémie KATIDJO MONNIER
Président de l'ANCB

”



© Julie Mattei

A propos



Pôle **Terrestre**

- Coordonner et planifier la stratégie de conservation des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie 9
- Protéger pour favoriser la résilience 10
- Restaurer 11
- Capitaliser et valoriser les données 12
- Apporter expertise et appui aux partenaires, sur la thématique forêt sèche 13
- Edition, communication et sensibilisation 13



Pôle **Marin**

- Le Patrimoine Mondial 15
- Le Réseau d’Observation des Récifs Coralliens de Nouvelle-Calédonie (RORC) 15
- L’Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR) 16
- L’Initiative Récifs Résilients 17
- Le Plan d’Action Dugong (PAD) 18
- Le Plan d’Action Tortue (PAT) 19
- Animations & sensibilisation 19
- Communications 19



Pôle **Menaces**

- Cellule de veille 21
- Projet PROTEGE, thème 4 « Espèces Exotiques Envahissantes » 22
- Gestion des EEE établies 24
- Formations 25
- Expertises 25
- Activités réseaux 25
- Communication et sensibilisation 25



Annexes

- Organigramme de l’ANCB en 2024 26
- Membres du Conseil d’Administration 27
- Membres du Conseil Scientifique 27



© Matthieu Juncker

A propos

L'année 2024 sera à marquer d'une pierre blanche pour les acteurs de la biodiversité en Nouvelle-Calédonie comme pour l'ANCB.

Dès sa deuxième année d'exercice en tant qu'**Agence néo-Calédonienne de la biodiversité**, et après un changement de direction en avril, toute l'équipe a dû faire face à de multiples défis. Organisationnels, car il a fallu d'adapter à la crise qui a éclaté en mai et continuer à travailler dans des conditions qui ont rappelé celles de la crise Covid.

Des défis budgétaires conséquents puisque, dès cette première année, la programmation triennale de l'ANCB 2024-2026 s'est trouvée grandement bousculée par le manque de financements de fonctionnement.

L'exécution budgétaire de 2024 ne ressemble à celle d'aucune autre année. Alors que les perspectives étaient très pessimistes, l'ANCB a reçu le soutien des ministères de la transition

écologique et du ministère des Outre-mer pour plus de 22 millions de francs pacifique qui ont permis de sauver l'Agence et de commencer une transformation indispensable pour sa survie à travers la recherche de nouveaux partenariats et de financements complémentaires sur projets tout en aillant une équipe diminuée de quatre postes. La Fondation de France est venue également soutenir les actions de la stratégie Forêt Sèche dans un nouveau partenariat riche en perspectives. L'Office Français de la Biodiversité a également répondu présent quand il s'est agi d'adapter les projets à nos côtés et de nous soutenir dans un programme TeMeUm pour lutter contre la disparition du Dugong ! Et le partenariat avec la Fondation de la Grande Barrière de Corail a suivi son cours, avec un soutien marqué à de multiples reprises au programme Récifs Résilient par la dynamique équipe australienne.

L'ANCB a continué à cheminer, se transformer et s'adapter à la crise en révisant sa programmation à peine adoptée. Aussi, les réalisations ont été nombreuses comme ce rapport d'activité le démontre. Le partenariat avec le lycée Michel Rocard a été reconduit pour continuer à mettre en pratique la lutte contre les espèces envahissantes et à partager cette nécessité absolue d'action avec les jeunes forces du pays. L'ANCB a joué son rôle de redistribution de fonds aux partenaires de la biodiversité pour participer au maintien du tissu indispensable des acteurs de terrain. Ce sont 20 nouveaux partenariats qui ont été signés sous forme de conventions ou de prestations.

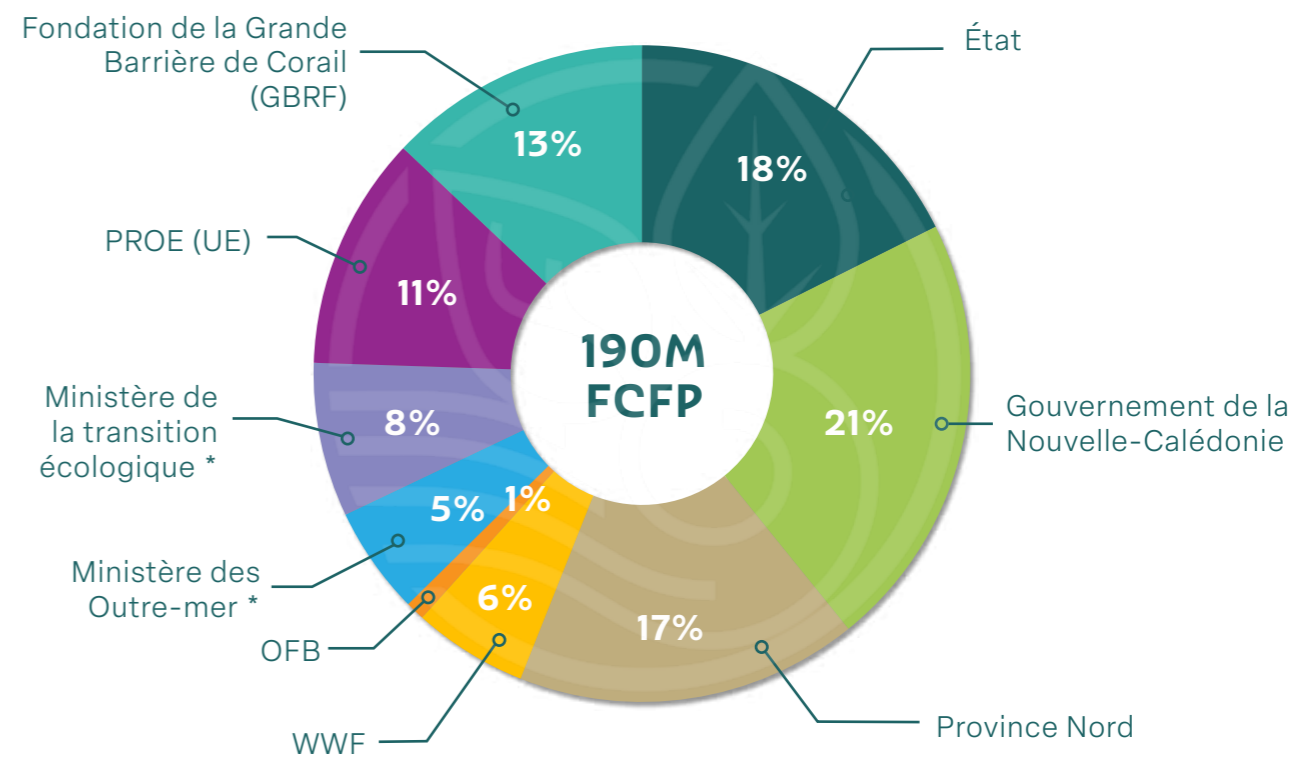
L'ANCB s'est également associée au Conservatoire botanique qui a déposé un projet au fonds Kiwa régional. Enfin, le programme PROTEGE en partenariat avec l'Agence Rurale, la CPS et le PROE s'est achevé en fin d'année

avec une série d'actions finales bien bousculées par l'impossibilité d'aller sur le terrain ou de se servir d'arme à feu, au grand détriment des forêts qui ont continué à être grignotées par les hordes de cerfs de plus en plus nombreux, devenus une vraie calamité pour la biodiversité dans de nombreux secteurs, notamment sur les zones de captages des bassins versants, dégradant la pérennité de sols et la qualité de l'eau.

La fin d'année figure sous de meilleures augures avec la participation exceptionnelle du Gouvernement au fonctionnement de l'ANCB ainsi que la perspective de travailler un nouveau programme de soutien en 2025 pour les associations.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce rapport d'activités exceptionnel par ce contexte qu'on ne souhaite revivre d'aucune façon!

Financement 2024 de l'ANCB (fonctionnement et projets)



* Financements exceptionnels



Le pôle Terrestre

Il a vocation à contribuer à la préservation des écosystèmes et espèces terrestres de Nouvelle-Calédonie. Sa mission principale est d'assurer la coordination et de contribuer la mise en oeuvre de la stratégie de conservation des forêts sèches (SFS), afin de préserver cet écosystème des plus menacés. Ses missions s'articulent autour des objectifs suivants :

- Contribuer à la conservation des espèces rares et/ou menacées terrestres
- Identifier les écosystèmes et zones à enjeux
- Coordonner et participer à la mise en oeuvre de la SFS
- Assurer la résilience de la biodiversité de sites prioritaires
- Étendre la surface globale occupée par des forêts sèches
- Capitaliser et valoriser les données
- Apporter expertise et appui aux partenaires
- Contribuer à la recherche de financements, à l'information et la sensibilisation.

2024 en chiffres



24M

F.CFP de fonds levés auprès de la Fondation de France

8



hectares de restauration

contractualisés avec des prestataires pour la résilience d'un site prioritaire de forêt sèche



2

plans de gestion actualisés



5

plans de gestion évalués en cours de révision



22

réunions de travail organisées

1 Coordonner et planifier la stratégie de conservation des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie

Plan d'action 2024

Le plan d'action 2024-2035 associé à la nouvelle [stratégie de conservation des forêts sèches \(SFS\) à l'horizon 2035 \(SFS 2035\)](#) comporte 4 objectifs stratégiques visant à établir des bases spatiales, réglementaires, techniques et organisationnelles, et à mettre en pratique la conservation intégrée des forêts sèches basée sur une approche paysagère :

- Sécuriser les moyens de conservation
- Mobiliser les acteurs de la gestion intégrée
- Assurer la résilience de la biodiversité et relancer les dynamiques fonctionnelles dans un ensemble de sites jugés prioritaires
- Étendre la surface globale occupée par les forêts sèches.

Les actions coordonnées et/ou menées se font en collaboration avec les membres et partenaires. Le suivi des différentes opérations se fait dans le cadre des réunions de comités techniques (CT) et de groupes de travail (GT).



Recherche de financements

Le pôle Terrestre s'est mobilisé pour rechercher des fonds pour faire face à la crise économique et poursuivre ses missions pour la conservation des forêts sèches. Ces recherches se sont révélées fructueuses !

- 👉 La **Fondation de France** soutient le pôle Terrestre à hauteur de 24 M FCFP. Ces fonds permettront de renforcer pour deux ans (2025-2026) les capacités du pôle et participeront au financement d'opérations.
- 👉 L'**Office français de la biodiversité (OFB)** soutient l'association Endemia à hauteur de 1,8 M FCFP, pour un micro-projet monté avec la collaboration du pôle Terrestre. Ce projet, lauréat de l'appel à projet TeMeUm, vise l'évaluation du statut de conservation de 70 à 90 espèces de forêt sèche. Les travaux se dérouleront en 2025.



Pilotage des projets financés

Le pôle Terrestre coordonne deux projets visant à favoriser la résilience de sites prioritaires de forêt sèche :

- Projet Résilience FS 2021-2026, bénéficiant du soutien financier de l'OFB, de la province Nord (PN) et de la province Sud (PS)
- Projet Résilience FS 2023-2027, avec le soutien de l'Etat (par le biais du Fonds vert et du programme «France nation verte» à hauteur de 33 378 640 F.CFP), l'OFB, la PN, la PS, et la Fondation de France, et la collaboration de la SEM Mwe Ara, de l'Institut Agronomique néo-Calédonien et de l'Université de Nouvelle-Calédonie.

Coconstruits avec les gestionnaires et les membres de l'ANCB, ces projets activent deux leviers majeurs de la préservation des sites :

- La gestion des menaces (feu et espèces exotiques envahissantes animales)
- La restauration écologique (plantations).

Coordination de la gestion de sites prioritaires

Le pôle Terrestre coordonne la gestion des neuf sites prioritaires de forêt sèche qui bénéficient d'un plan de gestion simplifié. L'ANCB assure notamment le suivi des accords de partenariats avec les propriétaires et gestionnaires de sites, la recherche de synergie, le suivi des actions.

- 🌱 **2** plans de gestion actualisés (sites de Pindaï et Tiéa)
- 📖 **5** plans de gestion en cours de révision afin de programmer les actions pour les 5 prochaines années (sites de Pointe Maa, Déva, Beaupré, Nékoro et Malhec)
- 🤝 **7** partenariats en cours, 3 partenariats en cours de renouvellement



2 Protéger pour favoriser la résilience

Appui technique pour inclure la protection des forêts sèches dans les plans d'urbanismes directeurs (PUD)

Les ressources cartographiques sont mises à disposition des communes pour l'élaboration des projets de territoire et des zonages des documents d'urbanisme. L'ANCB répond également aux demandes d'avis des provinces pour l'élaboration et la révision de PUD et les rapports d'incidence environnementale (RIE).



1 avis relatif au RIE du projet de PUD de la commune de Païta



1 réponse à enquête administrative relative à la révision du PUD de la commune de La Foa

Protection des sites prioritaires de la menace "cerfs"

Le cerf rusa est une véritable menace pour la biodiversité néo-calédonienne, et en particulier pour la forêt sèche. Afin de protéger les sites prioritaires de leur impact, gérer cette menace est essentielle. Plusieurs axes de travail ont mobilisé le pôle Terrestre en 2024.

Projet de fermeture de la mise en défens littorale de Déva

En collaboration avec la SEM Mwe Ara, la province Sud et le Sheraton, l'ANCB a travaillé au cadrage du projet de fermeture de la mise en défens de la forêt sèche littorale de Déva, action prioritaire prévue dans le plan de gestion des forêts sèches du domaine de Déva. Ce projet, co-financé dans le cadre du projet Résilience FS 2023-2027 vise à protéger la forêt sèche littorale du Domaine de Déva et à faciliter le contrôle des ongulés envahissants.



Surveillance et état des lieux des clôtures

Les opérations d'entretien de clôture permettant la protection des forêts sèches sont dévolues aux gestionnaires. L'ANCB intervient ponctuellement en appui pour des missions de surveillance et d'état des lieux des mises en défens de sites gérés. Trois sites en ont bénéficié en 2024 : Pindai, Porwi, Beupré.

Les nouvelles technologies en appui à la gestion

Le nombre de cerfs encore présents dans la zone protégée (clôture anti-cerfs) du site prioritaire de Pindai a été vérifié grâce à un drone équipé d'un capteur thermique (prestation Écotone NC, pilote de drone).



Réalisée dans le cadre du projet Résilience FS 2023-2027, cette opération a été suivie d'une opération "test" menée en collaboration avec la FFCNC (Fédération de la Faune et de la Chasse de Nouvelle-Calédonie) et la société Écotone NC.

L'objet du test : localiser en temps réel les cerfs à l'aide du drone afin d'aider à leur élimination par les agents de la FFCNC.

Une première opération qui s'est conclue sur un bilan positif partagé par l'ensemble des intervenants.

Etude et suivi de l'évolution des forêts sèches des sites gérés et protégés

Certains des sites gérés font l'objet d'un suivi de l'évolution de la végétation après leur mise en défens. C'est le cas du site de Malhec dont l'état initial a été fait par l'IRD en 2007. En 2024, les données floristiques ont été collectées par un prestataire selon le même protocole. Elles sont maintenant entre les mains de l'IRD, en charge de leur analyse.



3 Restaurer

Actions de restauration des forêts sèches

En 2024, le pôle Terrestre a préparé les opérations de restauration prévues dans le cadre des projets de restauration des sites prioritaires (Résilience FS). Près de 10700 plants seront mis en terre en 2025, dont 8000 plants par des prestataires et 2700 en collaboration avec l'association Caledoclean.

8000 plants en production pour la restauration écologique du site de Pindai

Après consultation publique, deux prestataires ont été retenus pour fournir et mettre en terre chacun 4000 plants d'espèces de forêt sèche, en respectant les référentiels techniques de l'ANCB.



Ces plantations viendront enrichir et diversifier des espaces boisés aujourd'hui dominés par les gaïacs. Ces derniers fourniront de l'ombrage aux plants.

Les chantiers ont commencé en fin d'année par la préparation des parcelles.



Suivi des actions de restauration

Les parcelles plantées par l'ANCB de 2016 à 2023 sont dotées d'un piquetage et d'étiquettes pour le suivi des plantations.

Les suivis visent à disposer de données de survie et de croissance durant les cinq premières années suivant les plantations, en vue de renforcer les référentiels techniques concernant les différents essais de restauration.

En 2024, les plantations effectuées à Pindai de 2019 à 2023 devaient faire l'objet du suivi. Pour palier aux contraintes budgétaires, l'ANCB s'est organisée pour réaliser une partie du suivi en régie. Les données ont été capitalisées en attendant de pouvoir faire leur analyse et ainsi compléter les informations sur les espèces cadres de la restauration des forêts sèches.



94% de survie des plants à n+1 pour la plantation réalisée en 2023 à Pindai

Habituellement confié à des prestataires, l'entretien permettant de maintenir les dispositifs de suivi des plantations en état n'a en revanche pas pu être réalisé en 2024 faute de moyens budgétaires suffisants.

Dispositifs expérimentaux pour de nouvelles méthodes de restauration

Le cadrage technique de l'expérimentation de semis direct de graines d'espèces de forêt sèche se poursuit, bien que le calendrier soit aménagé pour l'adapter à la crise.

Centralisation des données de restauration

Comme chaque année, l'ANCB a invité les acteurs de la restauration écologique de Nouvelle-Calédonie à transmettre leurs données via un formulaire standard. Cette capitalisation de données a pour but de produire un indicateur d'évolution des surfaces de forêt sèche reboisées en Nouvelle-Calédonie.

4 Capitaliser et valoriser les données

Diffusion des connaissances et outils d'aide à la décision

Le pôle Terrestre et ses partenaires poursuivent leurs activités relatives à la compilation, l'actualisation et la diffusion de l'information géographique et des indicateurs de gestion relatifs aux forêts sèches.

Les données des partenaires ont été réceptionnées par le pôle Terrestre. Elles comprennent notamment les données actualisées pour la cartographie des forêts sèches des communes de La Foa, Bourail, Moindou et Poya Sud, dont les mises à jour ont été confirmées par la province Sud en fin d'année.

Les données actualisées seront mises en ligne une fois qu'elles auront été compilées.

Un nouveau portail cartographique de l'ANCB pour les forêts sèches de Nouvelle-Calédonie !

Cette année, grâce au partenariat entre la Direction du Numérique et de la Modernisation (DINUM) du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le pôle Terrestre, a été réalisée la refonte du portail cartographique des forêts sèches de l'ANCB. Cet outil, développé dès 2021, est une interface numérique qui rend accessible au grand public et aux professionnels, de nombreux indicateurs et données cartographiques relatifs aux forêts sèches de Nouvelle-Calédonie.

Ce nouveau [portail](#) rend son utilisation plus fluide et facile. L'outil offre aussi de multiples liens vers une documentation complémentaire sur les forêts sèches.



Le portail carto de l'ANCB, c'est :



[L'accès au téléchargement](#) des couches d'informations géographiques sur les forêts sèches et leurs métadonnées



[L'explorateur cartographique](#) dédié aux forêts sèches



[La synthèse des indicateurs](#) des forêts sèches, sous forme de tableau de bord



[Le coin des experts](#), proposant 6 sections thématiques, avec informations géographiques et jeux d'indicateurs de suivi de la stratégie et de la gestion des forêts sèches.



Le lien :

<https://ancb-foret-seche.georep.nc>



5 Apporter expertise et appui aux partenaires, sur la thématique forêt sèche

Le pôle Terrestre a répondu aux sollicitations en transmettant des données et/ou en apportant des conseils techniques dans le cadre de projets relatifs à la conservation et/ou à la restauration écologique.

En 2024, il a notamment participé aux ateliers, événements, ou questionnaires suivants :

- Atelier participatif sur le plan de gestion du Parc Provincial Zoologique et Forestier
- Questionnaire de l'Oeil relatif à l'évolution des forêts, les pertes et gains de surfaces forestières en Nouvelle-Calédonie
- Sondage sur la révision du plan de gestion du parc de la Zone Côtière Ouest
- Ateliers virtuels et présentiels du [Forum Calédonien du Changement Climatique](#), pour la thématique Ecosystèmes Terrestres
- Expertise environnementale d'un projet de restauration des Forces Armées de Nouvelle-Calédonie sur Tontouta
- Analyse et cartographie de la résilience socio-écologique en Nouvelle-Calédonie (ESRAM / projet régional PEBACC+).

6 Edition, communication et sensibilisation

Documentation sur les forêts sèches

Les [documents relatifs aux forêts sèches](#) sont accessibles via la rubrique [documents](#) du site internet www.ancb.nc, et/ou via le [portail cartographique des forêts sèches](#) (<https://ancb-foret-seche.georep.nc>).

Communications et diffusion d'ouvrages

345 exemplaires du [livret de sensibilisation 'la forêt sèche'](#) transmis au Centre d'Initiation à l'Environnement pour distribution dans le cadre de leurs animations

75 [guides naturalistes](#) vendus, notamment par le biais des librairies de Nouméa (As de Trèfle et Calédo Livres)

32 [guides naturalistes](#) offerts (dont 24 pour la brigade verte de Moindou)

5 [brèves](#)

8 [posts facebook](#)

5 [posts LinkedIn](#)





Le pôle Marin

Il coordonne plusieurs programmes majeurs à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, pour préserver les récifs coralliens et écosystèmes associés (RCEA).

- Le Patrimoine Mondial de l'UNESCO
- L'Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR) - Nouvelle Calédonie
- Le Réseau de suivi des Récifs Coralliens de Nouvelle-Calédonie (RORC)
- L'Initiative Récifs Résilients
- Le Plan d'Action Dugong (PAD)
- Le Plan d'Action Tortue (PAT)

2024 en chiffres

16,2M



F.CFP de fonds levés auprès du Ministère de la transition écologique et de l'OFB

13



projets supervisés et conventionnés avec des prestataires, au bénéfice des écosystèmes marins (dont 4 finalisés)

5



stratégies ou plans d'action en cours d'élaboration ou de révision (1 finalisé)

14



ateliers de travail organisés avec les partenaires (hors réunions bilatérales et trilatérales comptabilisées séparément)

48



stations récifales suivies, contractualisées avec une association, et pilotées par l'ANCB

1 Le Patrimoine Mondial



Résultats du projet ADN

En 2023, l'UNESCO a lancé une étude mondiale de recensement de la biodiversité marine via l'échantillonnage d'ADN environnemental (ADNe), au sein de 25 sites marins du patrimoine mondial. L'ANCB a co-piloté avec l'IRD ce programme pour la Nouvelle-Calédonie qui a permis de prélever 19 échantillons répartis au sein de 5 zones inscrites au PM.

Les résultats pour la Nouvelle-Calédonie :

- 833 espèces identifiées, dont 418 espèces de poissons, un record parmi les sites étudiés !
- 16 espèces menacées selon la liste rouge UICN, soulignant l'importance d'une action de conservation urgente.

Un signal d'alarme mondial : 16% des espèces détectées subissent un stress thermique, un phénomène qui pourrait doubler d'ici 2100 à cause du réchauffement des océans.



© Matthieu Juncker

Visite officielle UNESCO

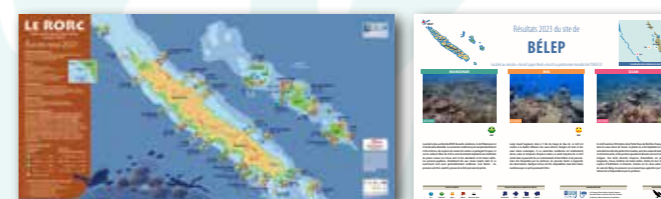
L'ANCB a organisé, avec l'Etat, la venue des représentants de l'UNESCO en Nouvelle-Calédonie début 2024. Cette visite leur a permis de rencontrer les gestionnaires des zones du site calédonien inscrit au patrimoine mondial et de partager l'avancée de l'Initiative Récifs Résilients.

2 Le Réseau d'Observation des Récifs Coralliens de Nouvelle-Calédonie (RORC)



Résultats RORC 2023 (PalaDalik, CORTEX)

En 2023, l'ANCB a piloté le suivi de **48 stations** récifales (PalaDalik), et l'analyse de l'ensemble des **101 stations** RORC (CORTEX). Les résultats, restitués aux gestionnaires en province Nord et Sud, début 2024, sont disponibles ici :



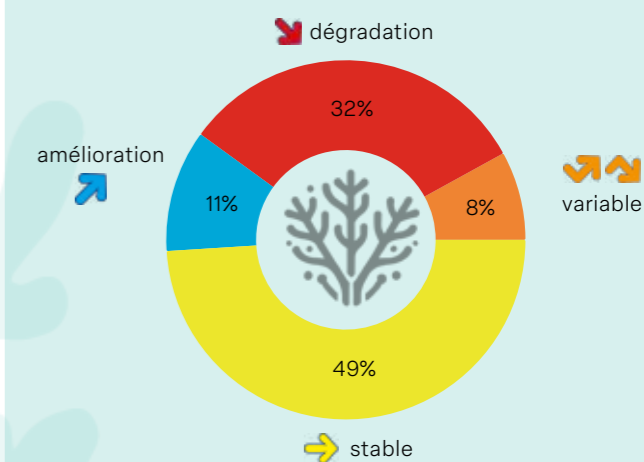
Suivis RORC 2024

Le suivi des **46 stations** pilotées par l'ANCB est terminé. L'analyse de toutes les stations est en cours. Des **fiches techniques et pédagogiques** pour chaque station seront élaborées début 2025. Rendez-vous début 2025 pour les résultats complets de ces suivis !

Animation et coordination du RORC

L'ANCB a animé **2 ateliers de travail** du RORC afin de partager les avancées et perspectives de chacun. Enfin, des financements pour le suivi 2025 ont été sécurisés auprès de l'Etat.

Evolution de l'état de santé des récifs (2004-2023)



3 L'Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR)



Coordination de l'IFRECOR-NC

Grâce aux fonds IFRECOR de l'Etat, l'ANCB a lancé un appel à projets en avril, pour les récifs coralliens et écosystèmes associés (RCEA). Le comité technique IFRECOR a retenu le projet ACA porté par l'OEIL : évaluation d'un outil de surveillance du blanchissement corallien en NC, qui sera mis en œuvre en 2025.

A la demande des ministères des Outre-Mer et de la Transition Ecologique, l'ANCB a dressé un bilan des actions phares réalisées en 2023-2024 par les acteurs locaux. Ce bilan a été présenté au Comité National IFRECOR à Paris fin novembre, moment d'échanges avec les autres territoires ultra-marins.



6 projets menés/en cours



1 bilan des actions RCEA 2023-2024



1 participation au comité national IFRECOR



© Matthieu Juncker

Elaboration d'une feuille de route oiseaux marins (IRD)

Une note de synthèse sur l'avifaune des îles coralliennes de Nouvelle-Calédonie a été produite pour : 1) compiler les données de plus de 100 îlots 2) hiérarchiser leurs états et enjeux. Parallèlement, l'élaboration d'une feuille de route pour la gestion des oiseaux marins a débuté, via des ateliers réunissant les collectivités et acteurs concernés. Une première version devrait être finalisée début 2024. Cette feuille de route vis à harmoniser la gestion de ces espèces à l'échelle du territoire.

Usage-pêche non pro

L'IFREMER a transféré à l'Observatoire des Pêches Côtières (OPC) la méthodologie de quantification de la pêche non professionnelle rurale. L'OPC poursuivra ces suivis sur le long terme pour garantir leur pérennité.

Bancarisation des données du RORC

Un conventionnement est en préparation avec l'IFREMER pour bancariser les données du RORC dans l'outil BD Récif, assurant leur conservation, accessibilité et valorisation.

OREANET : réseau de suivi participatif des acanthasters en NC (IRD)

Ce projet vise à relancer le réseau de suivi participatif des acanthasters pour mieux comprendre la dynamique de cette espèce. Des outils de communication (flyers, fiches, Facebook, Instagram et TikTok, etc.) ont été créés et déployés.



© Matthieu Juncker

© Matthieu Juncker

Définition des modalités de suivi des herbiers de Nouvelle-Calédonie (CORTEX)

Lancé en 2024, ce projet vise à définir une méthodologie commune pour suivre l'état et l'étendue des herbiers (protocole, mise en oeuvre). La phase de bibliographie et d'entretiens avec les acteurs clés est achevée. Des scénarios de suivis seront élaborés et un plan d'action co-construit.



© Matthieu Juncker

4 L'Initiative Récifs Résilients

Lancement du Document d'Orientation Stratégique (DOS) pour la résilience des RCEA de Nouvelle-Calédonie

En février, l'Initiative Récifs Résilients a **officialisé le DOS** en présence des partenaires locaux et de la Fondation de la Grande Barrière de Corail (GBRF). Cette étape clé est le résultat de 4 ans de co-construction d'un cadre dédié à la conservation des récifs en Nouvelle-Calédonie.



© Bec Taylor / GBRF

SEACLOPEDIA (OEIL)

Ce projet : 1) identifiera les zones à enjeux pour les Récifs Coralliens et Ecosystèmes Associés (RCEA) ; 2) Co-construira une stratégie de suivi optimisée. Le premier atlas cartographique des pressions a été transmis aux partenaires fin 2024. Le projet se poursuit jusqu'en 2026.

WINREEF : étude des coraux thermo-tolérants (CNRS/IRD)

Ce projet étudie les marqueurs génétiques des coraux thermo-tolérants. Des coraux de Chesterfield-Belonna, de la côte Ouest de la NC et de la Grande Barrière de Corail ont été prélevés et l'ADN séquencé. L'analyse des résultats est en cours.



© William Roman / ReCoVer

TRACK CHANGES : étude de l'évolution de l'écosystème marin (IRD)

Ce projet étudie l'évolution des écosystèmes marins et leur réponse face aux changements globaux. Les premiers résultats sur les poissons ont été partagés avec les partenaires lors d'une réunion fin 2024. Les analyses vont se poursuivre jusqu'en 2026.



7 projets en cours



1 stratégie de résilience à l'échelle pays



2 stratégies de communication (acanthasters & érosion côtière)

Mise en place d'une aire de gestion communautaire à la tribu de Drueulu (PIL)

En définissant les réglementations et actions à mettre en œuvre, la tribu pourra demander une reconnaissance réglementaire de l'aire à la PIL. Les ateliers avec la tribu pour co-construire le plan de gestion sont en cours.

Cliquez ici pour voir les autres projets :



© EMR / PIL

5 Le Plan d'Action Dugong (PAD)



Animation du plan d'action

En janvier, une chargée de mission PAD a intégré l'ANCB, pour animer le plan d'action et piloter des projets.

En mars, les membres du PAD ont approuvé une **charte de fonctionnement**, visant à optimiser la concertation.

Par ailleurs, la **phase 2 du PAD (2016-2024)** a fait l'objet d'une **évaluation**, laquelle a abouti à une série de recommandations en prévision de la phase 3. Une nouvelle feuille de route 2025-2030 sera élaborée en 2025.



Projet Fonds Vert-WWF : "Préservation de l'espèce marine le plus menacée de Nouvelle-Calédonie : le dugong"

Cet ambitieux programme de communication et de sensibilisation sur le dugong est financé par le Fonds vert Etat et le WWF.

En mai, l'ANCB a lancé un appel d'offres pour sélectionner un prestataire pour la **campagne de communication à l'échelle pays** : l'agence Skazy a été retenue. L'élaboration du plan de communication et des actions à mener est en cours, en concertation avec les membres du PAD. La campagne se déroulera d'avril à octobre 2025.

Par ailleurs, **plusieurs fiches de sensibilisation ciblées**, adressées aux publics directement impliqués dans les menaces sur le dugong, ont été élaborées.



- 1** comité technique animé
- 1** charte de fonctionnement adoptée
- 1** plan d'action évalué
- 2** projets en cours
- 33 millions** F.CFP dédiés aux projets dugong en cours*, dont **4 millions** dépensés en 2024



Projet de "Recueil des savoirs culturels sur le dugong" (RESAC-dugong)

Ce projet vise à préserver le patrimoine naturel et culturel du dugong en collectant les savoirs traditionnels et en développant des solutions innovantes pour sa pérennité. En septembre, une subvention du programme TeMeUm (OFB) a été accordée pour valoriser les données recueillies en 2022 et 2023 auprès des tribus littorales. Les entretiens en langue aïjé ont été traduits en français. L'**analyse socio-anthropologique**, lancée en décembre, s'achèvera en avril 2025. Des restitutions aux autorités coutumières et aux populations interrogées sont prévues courant 2025 pour clore le projet.

*Subvention Fonds Vert (20 433 350 F.CFP), Subvention WWF (10 739 853 F.CFP), Subvention OFB - TeMeUm (1 783 055 F.CFP)

6 Le Plan d'Action Tortue (PAT)



Animation du plan d'action

De janvier à juillet, un chargé de mission a animé le plan d'action et préparé des projets.

Une **charte de fonctionnement** a été élaborée et validée par les membres du PAT en mars.

L'**évaluation de la première phase** (2018-2024) a été réalisée et présentée au Comité Technique du PAT en juillet.

Depuis août, le PAT ne dispose plus d'animateur.

Action réalisée

L'ANCB a réalisé une version digitalisée du **jeu memory** du CIE sur les tortues marines, pour disposer d'un outil ludique et éducatif en ligne.



- 1** comité technique animé
- 1** charte de fonctionnement adoptée
- 1** plan d'action évalué
- 4** projets dimensionnés
- 1** appli de suivi en cours d'élaboration



Actions préparées

Au premier semestre 2024, l'ANCB a dimensionné plusieurs projets à l'échelle pays :

- **Application "Suivi tortues marines"** pour rentrer les données récoltées lors des missions de terrain et les bancariser sur une plateforme en ligne accessible à tous
▶ [fiche projet](#)
- Création d'un **portail cartographique** public qui rassemble les données tortues marines de Nouvelle-Calédonie
▶ [fiche projet](#)
- **Kits d'échantillonnage génétique** à distribuer aux destinataires de dérogations à la capture de tortues marines
▶ [fiche projet](#)
- **Atelier Pacifique** tortues marines, coorganisé avec le Groupe Tortues Marines France (annulé)
▶ [fiche projet](#)
- Un **webinaire** sur le recensement des tortues par drone à été co-organisé, avec des invités nationaux

→ La recherche de financements pour la mise en œuvre de ces actions est en cours

7 Animations & sensibilisation

8 avril : Participation aux ateliers de co-construction de la [stratégie calédonienne du changement climatique](#).

3 octobre : Animation sur "Dugong & tortues marines : des espèces emblématiques en danger d'extinction" auprès des élèves du Lycée Michel Rocard (Pouembout).

8 Communications

- 29** posts Facebook
- 18** posts LinkedIn
- 1** intervention TV ([reportage Calédonia](#))
- 2** articles de presse
- 2** communiqués de presse
- 3** interventions radio
- 1** plaquette de présentation du pôle
- 2** newsletters Récifs Résilients



Le pôle Menaces

Il a en charge l'animation et la coordination de la lutte contre les **espèces exotiques envahissantes (EEE)** au service des collectivités de Nouvelle-Calédonie et dans le cadre de la seconde période d'actions de la **Stratégie territoriale de lutte contre les EEE** dans les espaces naturels (2023-2028), la première période d'actions (2017-2022) ayant été **évaluée** en 2023.

Ses missions s'articulent autour d'objectifs généraux validés par son conseil d'administration :

- Coordonner la Stratégie de lutte contre les EEE
- Coordonner la Cellule de veille et mettre en œuvre la surveillance, la détection précoce et la réaction rapide
- Améliorer les connaissances et développer des outils innovants
- Structurer les modalités de lutte contre les EEE établies et les mettre en œuvre
- Capitaliser et valoriser les actions et les retours d'expérience
- Apporter une expertise et assurer le rôle de référent local
- Informer, sensibiliser, former et mobiliser les partenaires et le grand public

2024 en chiffres

62 
signalements reçus et traités par la cellule de veille

88 
suivis de sites ayant bénéficié d'actions de lutte biologique contre la Jacinthe et la Fougère d'eau

Quelques chiffres-clés PROTEGE (2019-2024)

25 
agents de régulation professionnelle formés

97 
missions de régulation professionnelle au sol réalisées

838 
ongulés envahissants abattus au cours des missions de régulation professionnelle au sol

1 Cellule de veille

La cellule de veille en 2024

La cellule de veille reçoit et traite tout signalement d'espèces exotiques à risque pour les espaces naturels ou d'espèces suspectes afin d'en évaluer le niveau de menace pour tout ou partie du territoire.

Sur la période de janvier à mars et de septembre à décembre 2024 (7 mois), la cellule de veille a reçu et traité **62 signalements**.

Au total, **14 espèces signalées** ont été confirmées (6 EEE végétales et 9 animales) et notamment **6 espèces parmi les 68 EEE établies prioritaires** de la Stratégie pays (Acajou amer, Miconia, Bulbul, Lapin, Carpe Koï et Tortue de Floride).

Appels à signalement et Réactions Rapides

Des appels à signalement ont été lancés sur les communes de Boulouparis et de La Foa, à la suite de signalements de bulbuls observés en dehors de l'aire de distribution continue de cette espèce envahissante et nuisible.

Ces appels à signalements ont été diffusés via le site et la page Facebook de l'ANCB et relayés par différents partenaires, dont les mairies.

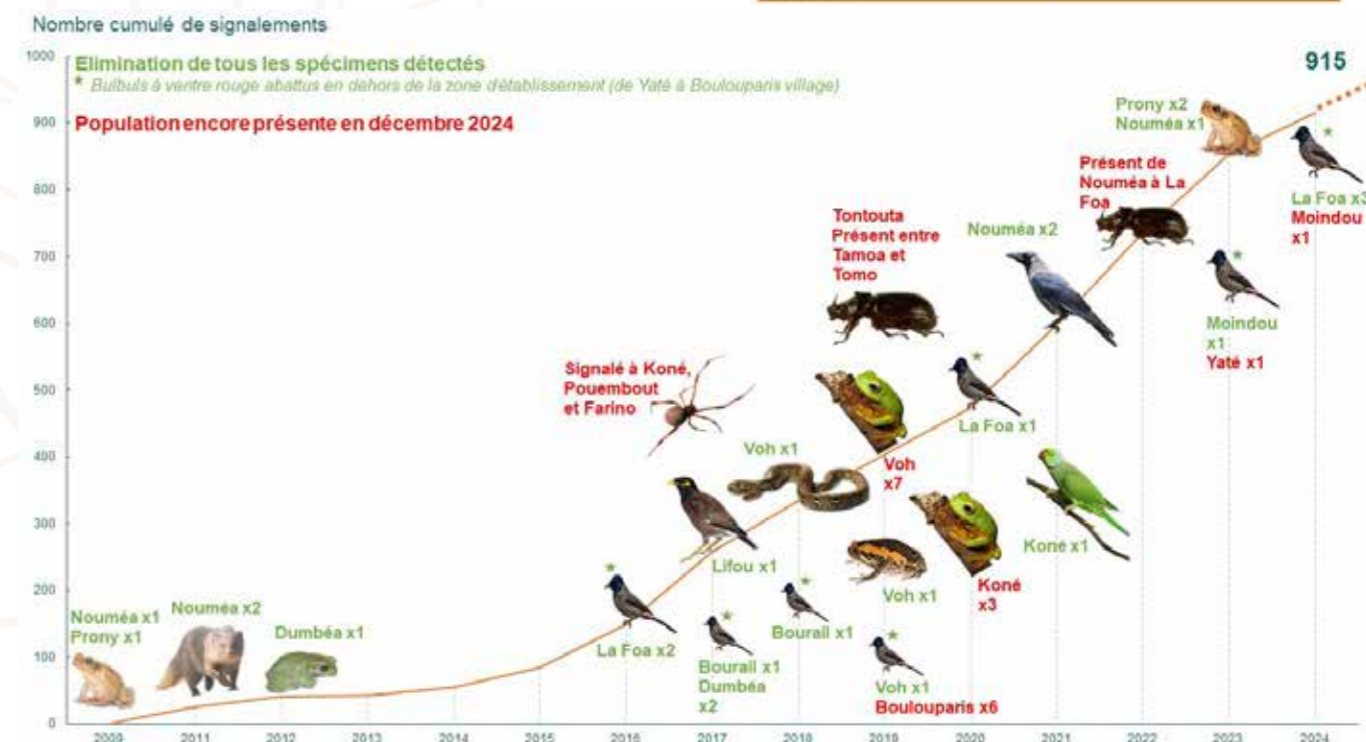
Six bulbuls à ventre rouge ont été abattus, dans le cadre de réactions rapides à Boulouparis (3) et à La Foa (3).

62 signalements, dont 57 confirmés

14 espèces signalées

16 interventions terrain

3 appels à signalement



Courbe cumulée des signalements et principales réactions rapides depuis 2009

2 Projet PROTEGE, thème 4 « Espèces Exotiques Envahissantes »



Le **Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes (PROTEGE)** est un projet de coopération régionale financé par le 11^{ème} Fonds européen de développement (FED), ayant débuté en 2019 et prenant fin au 31 décembre 2024.

L'ANCB en tant que chef de file du thème 4, dédié à la **gestion des ongulés envahissants en Nouvelle-Calédonie** (principalement Cerf Rusa et Cochon féral sur la Grande Terre et Cochon féral et Chèvre ensauvagée sur Lifou et Maré) a assuré l'animation des échanges, la coordination entre les acteurs sur le territoire, l'appui et le suivi de la mise en œuvre des activités.

Concertation

Depuis le début du projet, **180 réunions de concertation** ont été réalisées sur la Grande Terre, Maré et Lifou.

26 animateurs terrain (24 sur la Grande Terre, 1 à Lifou et 1 à Maré) ont participé au projet en réalisant notamment le suivi du piégeage, le relai auprès des coutumiers, la préparation des actions participatives et le suivi des prestataires sur le terrain.



Réunion de concertation, tribu de Gouaraoui à Houaïlou, juin 2023

Piégeage des cochons

Sur la Grande Terre, Maré et Lifou, **31 formations** aux techniques du piégeage ont été réalisées au bénéfice de **67 tribus** par l'équipe ANCB PROTEGE. **152 pièges-cages** et plus de **890 collets-cordes** ont été mis à disposition des piégeurs formés de **37 tribus**.

400 personnes formées

133 cochons prélevés par piège-cage

59 cochons prélevés par collet-corde



Participants à la Formation piégeage, tribu de Hnathalo à Lifou, juillet 2021

Chasse-régulation participative

32 formations à la sécurité à la chasse-régulation participative, dispensées par la FFCNC, ont été réalisées sur la Grande Terre, Lifou et Maré. Au cours de ces formations, 320 armes ont été entretenues et vérifiées et 107 réglées. **45 actions** de chasse-régulation participative ont été menées sur la Grande-Terre et **10 actions** sur les îles.

346 chasseurs formés par la FFCNC

55 actions de chasse-régulation participative

63 ongulés envahissants prélevés



Action de Chasse-régulation participative, St Gabriel à Pouébo, mars 2023

Régulation professionnelle au sol

La première **formation « Régulation professionnelle au sol »** a été dispensée en 2022, par la FFCNC, Goodwood Aotearoa, la sarl Sauvegarde-Formations et l'ANCB, auprès de **25 agents issus de 12 communes** de la Grande Terre et dont plus de la moitié sont résidents des tribus des zones prioritaires. Les premières actions de régulation professionnelle au sol ont été mises en œuvre de mai 2023 à mai 2024.

97 missions réalisées

5 742 heures-agents (effort de régulation)

10 511 ha régulés

838 ongulés prélevés



Mission de Régulation professionnelle au Sol, Konoyes-Sahoué à Kouaoua, juillet 2023

Suivi d'abondance par drone

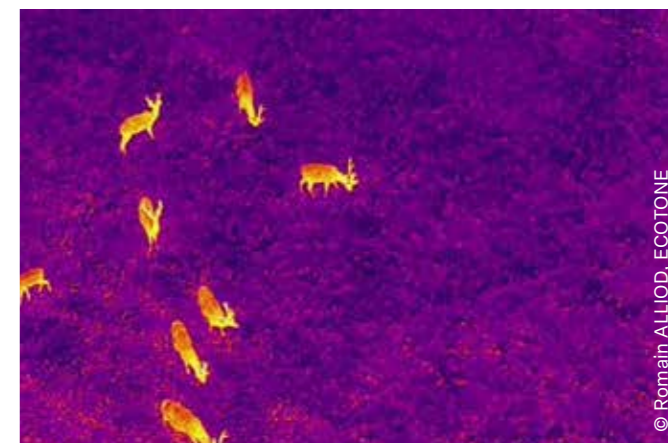
La **prestation « mise en œuvre de l'Indice Aérien d'Abondance de cerfs par drone (IAAD-NC) »** a été réalisée par Ecotone NC de 2022 à 2024. Les données présentées dans cette étude témoignent, sans surprise, d'une **forte concentration de hardes** dans les zones difficiles d'accès où la chasse nourricière est pratiquement absente. Dans certains secteurs, les densités relevées représentent probablement des **records**.

97 plans de vol réalisés

4 693 ha prospectés

2 043 cerfs détectés

43,5 cerfs/km² en moyenne (de 3,95 cerfs/km² à 91,65 cerfs/km²)



Cerfs détectés par drone équipé d'une caméra et d'un capteur thermique

Suivi de l'impact du cerf rusa sur le sous-bois de forêt humide

La **prestation « Adaptation d'une méthodologie de suivi de l'impact des cerfs sur le sous-bois de forêt humide »**, a été réalisée par Bio eKo Consultants de 2021 à 2024. Elle a permis d'élaborer **5 protocoles standardisés et adaptés** aux spécificités et contraintes des forêts humides de Nouvelle-Calédonie.

Communication et sensibilisation

Enfin, depuis 2019 l'équipe ANCB PROTEGE a contribué à l'édition de nombreux articles de presse écrite, de reportages TV et Radio et a participé à de nombreux événements publics, conférences et meetings. En novembre 2024 a eu lieu en Polynésie le **comité de pilotage final de PROTEGE**. L'animatrice PROTEGE de l'ANCB y a présenté les résultats du territoire des acteurs et parties prenantes des Pays et territoires d'outre-mer du Pacifique. Ce temps de clôture a dressé un bilan complet des initiatives menées depuis le début du programme en 2019.



Comité de pilotage final du projet PROTEGE, Tahiti le 8 novembre 2024

3 Gestion des EEE établies

Dans le cadre de la stratégie pays, l'ensemble des EEE établies sur le territoire ont été hiérarchisées puis priorisées afin de cibler les efforts de gestion et favoriser l'action là où elle est à la fois indispensable et susceptible d'avoir le plus d'efficacité ([68 espèces exotiques envahissantes classées prioritaires en Nouvelle-Calédonie](#)).

Lutte contre le Bulbul à ventre rouge

Élimination des foyers de Bulbul à ventre rouge au front Nord d'invasion

Dans le cadre du suivi et du contrôle des populations de Bulbul à ventre rouge, l'ANCB a poursuivi son **programme d'élimination par le tir** au front Nord d'invasion, au nord de Tontouta. La SARL 3C, prestataire de ce programme depuis 2021, a pu intervenir en 2024 au début du mois de mai et en fin décembre.

6 secteurs prospectés (11 depuis 2021)

41 interventions (534 depuis 2021)

40 bulbuls éliminés (230 depuis 2021)



Développement de 2 prototypes de piège multi-capture à Bulbul

L'ANCB et le Lycée agricole et général Michel Rocard ont établi une **convention de partenariat** afin de faire dupliquer par les **élèves du lycée** deux prototypes de piège à Bulbul, développés par l'ANCB depuis 2020.

Lutte contre le Lapin ensauvagé

Réaction Rapide

Suite à un signalement sur la commune de Païta, 8 lapins ensauvagés ont été capturés par la brigade des gardes-nature de la province Sud. Une partie de ces spécimens ont été traités et analysés par l'ANCB.

Régulation innovante contre les lapins ensauvagés

Poursuite en 2024 des opérations innovantes et démonstratives de suivi et de lutte contre le Lapin ensauvagé menées à Kaala-Gomen, dans le but d'**améliorer** les connaissances, **tester** des méthodes de lutte innovantes et démonstratives et réaliser des retours d'expérience.

23 lapins capturés en 4 894 nuits-pièges (51 lapins capturés depuis 2023).

9 lapins éliminés par Tir de nuit avec lunette thermique (37 lapins éliminés depuis 2023)

Programme d'élimination de l'Acajou amer dans le Grand Nouméa (PS)

A la demande de la province Sud, l'ANCB a lancé en 2023 un appel d'offre pour l'élimination de plusieurs foyers d'Acajou amer dans le Grand Nouméa, 160 individus ont été traités en 2023.

Un contrôle après 6 mois et après 12 mois, réalisés en 2024, ont permis de révéler un **succès de 95 %** et l'édition d'un retour d'expérience.



Au premier plan : pied d'Acajou amer écorcé et traité au phytocide auquel est ajouté un colorant bleu ; Au second plan : écorçage d'un pied mature

Lutte biologique contre la Jacinthe et la Fougère d'eau

Depuis novembre 2021, l'ANCB coordonne la **lutte biologique** contre deux espèces végétales aquatiques, la Jacinthe d'eau et la Fougère d'eau, et dispose d'un **élevage d'auxiliaires spécifiques**.

7 lâchers d'auxiliaires réalisés (45 depuis 2021)

88 suivis réalisés (143 depuis 2022)



La présence d'auxiliaires a été révélée sur 18 sites n'ayant pas bénéficié de lâcher (14 sites à Jacinthe et 4 sites à Fougère), révélant la **diffusion des auxiliaires** par les oiseaux d'eau ou par intervention volontaire humaine.

Auxiliaires biologiques sur une feuille de Jacinthe d'eau

Identification et cartographie des opuntias. Projet OSAPIK

En perspective de la mise en œuvre en 2025 et 2026 du projet OSAPIK (Opuntia : Solution APpliquée aux Ilots de Koumac) porté par la province Nord sur 17 îlots du lagon Nord-Ouest, et contribuer à la **restauration des milieux insulaires remarquables** de la zone, le pôle Menaces a poursuivi ses efforts de prospection, d'identification et de cartographie des opuntias sur ces îlots et l'ensemble du territoire. 5 espèces sont en cours de détermination par **analyse moléculaire** auprès d'experts Australiens. L'ANCB a par ailleurs contribué à la préparation réglementaire et technique de futures actions de lutte physique et biologique.



4 Formations

Une formation au **piégeage des ongulés envahissants** (hors projet PROTEGE) a été réalisée pour 10 élèves de terminale, dans le cadre de la convention de partenariat établie avec le lycée agricole et général Michel Rocard.

Depuis **2013** : **32** formations au piégeage des ongulés envahissants et 469 personnes formées

Depuis **2018** : **5** formations au piégeage des chats et des lapins ensauvagés et 61 personnes formées

5 Expertises

Le pôle Menaces a été sollicité pour expertise et appui technique, dans le cadre de plusieurs projets locaux, nationaux et internationaux. Au total, il a répondu à **21 sollicitations non prévues** initialement dans la programmation.

6 Activités réseaux

Le pôle Menaces a participé à la 6ème conférence régionale relative aux EEE dans le Pacifique (PILN meeting), organisée du 12 au 16 août 2024 par le Gouvernement des Îles Cook. A cette occasion, **la Nouvelle-Calédonie a été honorée par le titre de « Battler of the Year ».**



Participants à la 6ème conférence "PILN meeting" (Îles Cook, août 2024)

7 Communication et sensibilisation

En 2024, le pôle Menaces a contribué à l'édition et/ou la diffusion de :

6 articles de presses écrite

6 vidéos [YouTube](#)

6 publications Facebook

5 publications LinkedIn

3 reportages TV

3 événements de sensibilisation (stand)

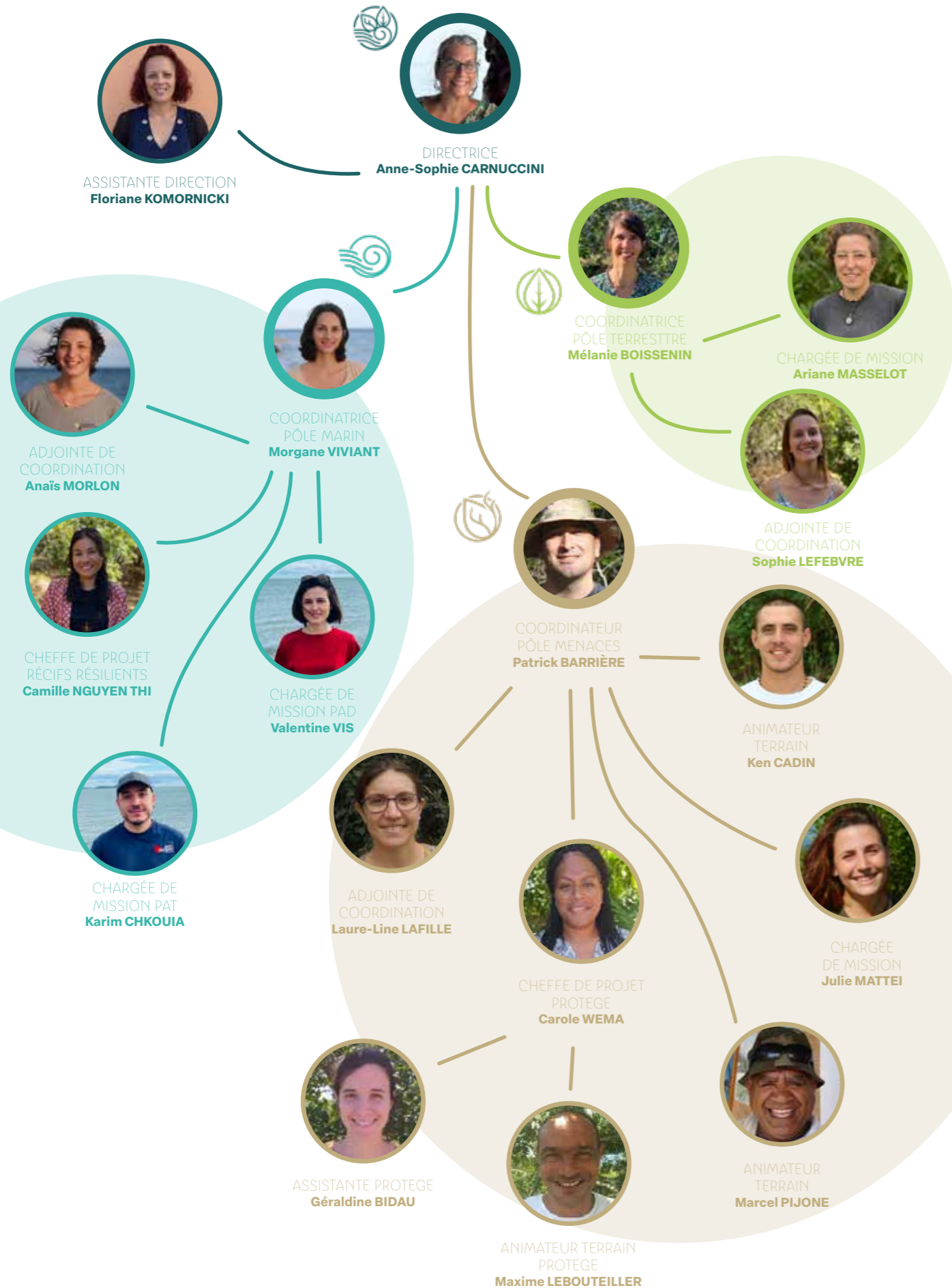
2 émissions Radio

1 lettre "[Plus d'infos](#)"



Participation au reportage de la chaîne télévisée Caledonia TV « Insectes aquatiques contre Jacinthe d'eau » (Koné, janvier 2024)

Organigramme de l'ANCB en 2024



Membres du Conseil d'Administration



Membres du Conseil Scientifique





AGENCE NÉO-CALÉDONIENNE
DE LA **BIODIVERSITÉ**